Par autorité.

No. 39—ACTE pour amender un acte intitulé: "Acte relatif aux chemins et levées dans les paroisses de l'Assomption et de Lafourche Intérieure, et pour d'autres objets."

Sect. 1er. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale, Que l'acte intitulé: "Acte relatif aux chemins et levées dans les paroisses de l'Assomption et de Lafourche Intérieure," approuvé le six mars dix-huit-cent-quarante-et-un, soit amendé de manière à autoriser les juris de police des paroisses d'Assomption et de Lafourche Intérieure, à nommer autant d'inspecteurs de chemins et levées que ledit jury de police jugera convenable, sans cependant en nommer plus d'un pour chaque district du jury de police desdites paroisses; dont les devoirs et pouvoirs seront prescrits par lesdits juris de police conformément aux dispositions de l'acte dont celui-ci est un amendement.

Sect. 2me. Il est de plus décrété, &c. Que le montant total de la compensation qui sera allouée par les juris de police auxdits inspecteurs dans leurs paroisses respectives n'excédera pas la somme de trois cents piastres.

Sect. 3me. *Il est de plus décrété, &c.*, Qu'à dater de la passation de cet acte, il sera établi un district additionnel de juri de police dans la paroisse de l'Assomption, lequel se composera de cette partie de la paroisse située sur la Belle-Rivière, et sur le bayou Pierre Part.

Sect. 4me. *Il est de plus décrété, &c.*, Que les habitans dudit district auront droit à un représentant dans le juri de police de ladite paroisse, pour l'élection duquel le juge de paroisse donnera avis comme dans les cas ordinaires, aussitôt que le juri de police aura fixé les limites dudit district, et il sera du devoir du juri de police de ladite paroisse, à sa première séance, après l'adoption de cet acte, de fixer et de définir plus spécialement les limites et l'étendue dudit district.

Sect. 5ème. *Il est de plus décrété, &c.*, Que les inspecteurs actuels des paroisses de Lafourche Intérieure et de l'Assomption, continueront à exercer et remplir leurs fonctions respectives, jusqu'à l'assemblée des juris de police desdites paroisses, laquelle aura lieu vers le premier lundi de juin dix-huit-cent-quarante-cinq, époque à laquelle lesdits juris de police nommeront les inspecteurs conformément au présent acte, et à l'acte approuvé le sept février dix-huit-cent-vingt-neuf, intitulé: "Acte relatif aux chemins et levées."

Sect. 6me. *Il est de plus décrété, &c.*, Qu'à dater de l'adoption de cet acte, il sera établi deux districts additionnels de juri de police dans la paroisse de Lafourche Intérieure, dont un se composera de cette partie de la paroisse connue sous le nom de Bayous Sec, l'Ours et Chezby, et l'autre de cette partie communément appelée la Vacherie Dugué; la première se trouvant à environ deux milles au dessus et l'autre à environ dix-huit milles au-dessous de la ville de Thibodeaux, sur la rive gauche, en descendant le bayou Lafourche: les limites et bornes des dits districts seront plus amplement fixées et définies par le juri de police de ladite paroisse à sa première séance après l'adoption de cet acte.

Sect. 7me. *Il est de plus décrété, &c.* Que les habitans desdits districts auront respectivement droit à un représentant dans le juri de police de ladite paroisse, et pour l'élection duquel, le juge de paroisse donnera avis comme dans les cas ordinaires aussitôt que le juri de police aura fixé les limites desdits districts.

Sect. 8me. *Il est de plus décrété, &c.* Que la 6ème section du dit acte soit aussi amendé que tous procès auxquels il a été pourvu dans l'acte intitulé: Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 Février 1829, procès s'élevant dans les paroisses de Lafourche Intérieure et d'Assomption seront portés devant, et décidés par la Cour de District siégeant dans les dites paroisses, ou devant et par les Cours de Paroisse respectives des dites paroisses, au choix du demandeur; excepté dans les cas d'une nature criminelle ou pénale, qui seront institués devant et décidés par les Cours de District seulement.

Sect. 9me. *Il est de plus décrété, &c.*, Qu'à l'avenir le jury de police de la Paroisse de Lafourche Intérieure ne sera plus présidée par le Juge de Paroisse, mais que ce corps choisira un président parmi ses membres.

Sect. 10me. *Il est de plus décrété, &c.*, Que le bureau des administrateurs des écoles publiques de la Paroisse de Lafourche Intérieure ne sera plus présidé par le Juge de Paroisse, mais que le Jury de Police nommera à cet effet une personne pour remplir cette place (en outre des cinq administrateurs qui doivent être nommés en vertu des lois existantes) laquelle personne remplira tous les devoirs actuellement imposés au Juge de Paroisse, et la dite capacité, et sera sujette à la même responsabilité que lui.

Sect. 11me. *Il est de plus décrété, &c.*, Que toutes lois ou parties de lois contraires à la teneur et au sens du présent acte, sont et demeurent abrogées.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 5 Mars 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 40—RESOLUTION.

Il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale; Que l'Ingénieur de l'Etat est et demeure requis de se transporter aussitôt que possible, avec une partie des hommes employés aux travaux publics, dans la Paroisse des Avoyelles, à l'effet de couper les bois qui se trouvent entre le bayou de Glaize et le lac aux Perles, de manière à frayer un passage assez large pour la navigation des bateaux à vapeur, et pour améliorer la navigation du Bayou Rouge, entre Charles Cappells et le bayou de la prairie Rouge; bien entendu que ces travaux ne seront pas commencés avant les autres travaux déjà ordonnés.

(Sig'd) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Sig'd) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 5 Mars 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 41.—ACTE pour venir au secours de Jean Florent Durel.

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale; Que Jean Florent Durel père naturel de Marie Idalise Durel et Jean Victor Durel, qu'il a dûment reconnus, est par le présent autorisé à disposer de ses biens en faveur des dits Marie Idalise Durel et Jean Victor Durel, soit par acte, donation ou testament, nonobstant toute loi à ce contraire.

(Sig'd) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Sig'd) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 5 Mars 1845.
(Sig'd) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

BY AUTHORITY.

No. 39.—AN ACT to amend an act entitled "An Act relative to roads and levees in the Parishes of Assumption and Lafourche Interior, and for other purposes."

Sect. 1. *Be it enacted by the Senate and House of Representatives of the State of Louisiana in General Assembly convened,* That the act entitled "An Act relative to roads and levees in the parishes of Assumption and Lafourche Interior, approved on the sixth day of March eighteen hundred and forty-one, be so amended as to authorize and empower the Police Juries of the Parishes of Assumption and Lafourche Interior, to appoint as many Inspectors of roads and levees as they may judge proper, not exceeding however one for each of the Police Jury wards of the aforesaid parishes, whose respective duties and powers shall be prescribed by the said Police Juries, agreeably to the provisions of the act to which this is an amendment.

Sect. 2. *Be it further enacted, &c.*, That the whole amount of compensation to be allowed by the Police Juries to the said Inspectors in their respective parishes, shall not exceed the sum of three hundred dollars.

Sect. 3. *Be it further enacted, &c.*, That from and after the passage of this act, there shall be established, an additional police jury ward in the parish of Assumption, to consist of that part of the parish situated on Belle-Riviere and Bayou Pierre Part.

Sect. 4. *Be it further enacted, &c.*, That the inhabitants of said ward shall be entitled to one representative in the Police Jury of said parish, for the election of whom the Parish Judge shall issue notices as in ordinary cases, as soon as the Police Jury shall have fixed the limits of said ward, and it shall be the duty of the Police Jury of said parish at its first meeting, after the passage of this act, more especially to fix and define the limits and boundaries of said ward.

Sect. 5. *Be it further enacted, &c.*, That the actual Inspectors in the parishes of Lafourche Interior and Assumption, shall continue to do and perform their respective duties until the meeting of the Police Juries of said parishes, to be held on or about the first Monday in June next, eighteen hundred and forty-five, at which time the said Police Juries shall proceed to appoint Inspectors pursuant to the present act, and the act approved on the seventh February, eighteen hundred and twenty-nine, entitled "An Act relative to roads and levees."

Sect. 6. *Be it further enacted, &c.*, That from and after the passage of this act, there shall be established two additional police jury wards in the parish of Lafourche Interior, one to consist of that portion of the parish known as Bayous Sec, L'Ours and Chezby, and the other, of that part commonly known as the Vacherie Dugué, the first being about two miles above, the other about eighteen miles below, the town of Thibodeaux, on the left descending bank of the bayou Lafourche; the limits and boundaries of which said wards shall be more especially fixed and defined by the Police Jury of said parish, at its first meeting after the passage of this act.

Sect. 7. *Be it further enacted, &c.*, That the inhabitants of said wards shall, respectively, be entitled to one representative in the Police Jury of said parish, for the election of whom the Parish Judge shall issue notices, as in ordinary cases, as soon as the Police Jury shall have fixed the limits of said wards.

Sect. 8. *Be it further enacted, &c.*, That the fourth section of said act, be so amended, that all suits provided for in the act entitled "An Act relative to roads and levees," approved on the seventh February eighteen hundred and twenty-nine, arising in the parishes of Lafourche Interior and Assumption shall be brought before and decided by the District Court sitting in and for said parishes, or the respective Parish Courts of said parishes, as the choice of the plaintiff, excepting those cases which are of a criminal or penal nature, which shall be instituted in and decided by the District Courts alone.

Sect. 9. *Be it further enacted, &c.*, That hereafter the Police Jury of the parish of Lafourche Interior shall not be presided by the Parish Judge, but that, that body shall select a President from among its members.

Sect. 10. *Be it further enacted, &c.*, That the Board of Administrators of Public Schools in the parish of Lafourche Interior, shall no longer be presided by the Parish Judge, but the Police Jury thereof shall appoint a person to fill that station (over and above the five administrators to be named in virtue of existing laws) who shall do and perform all the duties, and be subject to the same responsibilities, now imposed on the Parish Judge in said capacity.

Sect. 11. *Be it further enacted, &c.*, That all laws or parts of laws contrary to the intent and meaning of this act, be and the same are hereby repealed.

(Signed) A. BOUDOUSQUIE, Speaker of the House of Representatives.
(Signed) FELIX GARCIA, President of the Senate.
Approved March 5th, 1845.
(Signed) A. MOUTON, Governor of the State of Louisiana.

No. 40—RESOLUTION.

Be it resolved by the Senate and House of Representatives of the State of Louisiana in General Assembly convened; That the State Engineer be, and is hereby instructed to repair as soon as practicable, with one division of the State hands to the parish of Avoyelles, for the purpose of cutting the timber between Bayou de Glaimes and the lake Pearl, sufficiently wide for steamboat navigation, and to improve the navigation of Bayou Rouge, between Charles Cappell's and Bayou Rouge Prairie: *Provided,* that this work shall not take preference over the improvements already ordered.

(Signed) A. BOUDOUSQUIE, Speaker of the House of Representatives.
(Signed) FELIX GARCIA, President of the Senate.
Approved March 5th, 1845.
(Signed) A. MOUTON, Governor of the State of Louisiana.

No. 41.—AN ACT for the relief of Jean Florent Durel.

Be it enacted by the Senate and House of Representatives of the State of Louisiana, in General Assembly convened, That Jean Florent Durel, natural father of Maria Idaline Durel, and Jean Victor Durel whom he has duly recognized he, and is hereby authorized to dispose of his property in favor of the said Maria Idaline Durel and Jean Victor Durel, by deed, donation or last will, any law to the contrary notwithstanding.

(Signed) A. BOUDOUSQUIE, Speaker of the House of Representatives.
(Signed) FELIX GARCIA, President of the Senate.
Approved March 5th, 1845.
(Signed) A. MOUTON, Governor of the State of Louisiana.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—Mars 1845.

SONT invitées à se présenter à ce Consulat pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

H

Hérengel, Hippolyte
Hébert, Pierre, Madame
Hamel, David
Hamel, Levy
Hunt, Barthelemy
Hamlard, (la famille)
Hoquet, Etienne

K

Chauvel, Amand Justin
Chatre, Eustache
Canal.

D

Duchanois, Ferdinand
Duprat, Théophile
Dupuigne, Jacques
Dumont, Marie
Duchesne Duvernay
Dumarest, Vve.
Duchaud épous.
Du Chazey, L.
Dubois, Onésime

E

Engelsbann, frères

F

Fenebère, Lucien
Forestier, (Mme)

G

Gubris, Conrayeur
Guillot, Antoine
Gauffroy, Jean Baptiste
Gberger, Vincent
Gregg
Garreau, Adrien

H

Huber, Jean
Herbet Jean
Harbaut, Vital

J

Jourdan Howard Théodore
Jourdan Antoine Luc.

La chancellerie du Consulat de France, située Maison Rampoux et St. Pierre, est ouverte tous les jours de six heures du matin à trois heures de l'après midi.

CHANGE sur Paris et Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
1 mars 17 et 19, St. Louis

CAFE de la Havane et de St. Jago, à vendre par REYNAUD & FALLON.
1 mars 34 Tchoupitoulas

SUCRE de la Havane, en caisses; excellente qualité jaune, que l'on offre à vendre à un prix raisonnable par REYNAUD & FALLON.
1 mars 34 Tchoupitoulas

POUDRE de Eden Park Mills en barriles, demi de ce quart de, en quantités à la convenance des acheteurs, garantie de qualité égale aux meilleures marques offertes en cette ville, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas
1 mars

CURS à semelles—Faits dans le pays, d'excellente qualité, à vendre par REYNAUD & FALLON.
1 mars 34 Tchoupitoulas

PAPIER à lettres français, vélin fin, pour les postes d'Europe, en caisses de 20 rames, à vendre par REYNAUD & FALLON.
1 mars 34 Tchoupitoulas

CIGARES de différentes marques, importés de la Havane, en magasin et à vendre par REYNAUD & FALLON.
1 mars 34 Tchoupitoulas

TABAC en feuilles, de Cuba—Un envoi de 50 et quelques balots, à vendre pour clore une facture, par REYNAUD & FALLON.
1 mars 34 Tchoupitoulas

MADERE et SHERRY en barriles indiens, importés et à vendre par REYNAUD & FALLON.
1 mars 34 Tchoupitoulas

PAPIER FLEURETTE—Convenable au marché mexicain, en petites quantités, venant d'être reçus et à vendre par REYNAUD & FALLON.
1 m 34 Tchoupitoulas

CAFE RIO à bord—14,836 sacs Café Rio, chargements des navires Arnold et Roscoe, en debarquement et en magasin, à vendre en lots convenables aux acheteurs.
1 m GEO. GREEN & BRO. 61 Gravier

RHUM de la Nlle. Orléans, débarquement en magasin, à vendre par GORDON, WYLIE & Co.
26 fev 66 Bienville

SUCRE raffiné en pains, constamment en magasin et vendu par GORDON, WYLIE & Co.
26 fev 32 Bienville

FOIN—100 balles du Nord, en débarquement de la barque Elliott, de New York, à vendre par PRODUIT & BRO., 74 Camp
26 fev

LE soussigné offre en vente les articles suivans:—600,000 cigares de la Havane supérieurs, Regalia, Imperiales, Canonos, Cazadores, Panatelas, Bayonetas, Milar, Demas, Principe des meilleures marques, 50 balles tabac en feuilles, tripes et capes, Vanita de Abajo, 20 doux onces minéraux de Kressenger, 120 doux Heck supérieur 1836, 26 et 27; 50 doux Madères sous; 60 jambons champagne (épaules); 80 do Clavert; 100 do Melchor; 100 do Jacquet de Margaux; 60 de Hostaret; 40 do liqueurs assorties superfines; 60 do fines; 50 jambons saucette superfine; 60 de fine; 100 paniers boule d'olive.
26 fev E. JOHNS, 110 Poydras

COUTIL D'ETE—Par les derniers arrivages nous avons reçu plusieurs caisses coutil français; ainsi qu'un grand assortiment d'étoffes pour été, que nous offrons à vendre à des prix réduits.
H. DE GOER & RIFFLARD, 21 Magasins
26 fev

MOUCHOIRS Manete—Les soussignés donnent notice leur stock de mouchoirs batiste, les vendront à prix comptant, ou tout à la convenance des acheteurs.
H. DE GOER & RIFFLARD, 21 Magasins
26 fev

CHAPEAUX—4 caisses chapeaux soie noire de Paris—Assortiment d'autres importés, gris poil de castor, qu'il vendront à bonne compensation pour clore une facture, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 21 Magasins
26 fev

Toile! Toile! Toile!

LES soussignés ont un assortiment complet de toile d'Irlande pour famille, à vendre à bas prix en détail, ainsi que marché à la pièce ou demi-pièce, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 21 Magasins
26 fev

SUCRE—28 boucauts bon et belle qualité en magasin et à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co. 32 Bienville
10 fev

TRAITES sur N. York, à vendre par MESNIL, BEYLLE & Co.
8 fev 79 Tchoupitoulas

CIGARES HAVANE—25 milliers cigares de la Havane en débarquement du brick Uncas, comprenant des Regalias, Conchas, Militars, Trabucos, Demas, Cazadores et autres marques assorties, à vendre par Y QUADRAS, rue de Chartres
2 déc—60

SALPETRE raffiné—15 barriles à vendre par G. & R. BUCHANAN & Co
27 fev

ANCHOIS—FIVE-EIGHTHS—Bon assort de Boulogne en caisses, nouvelle arrivée, à vendre par MESNIL, BEYLLE & Co.
26 fev 79 Tchoupitoulas

VINAIGRE—60 barils à vendre par S. TALAMON, 76 et 80 St. Louis
26 fev

EAU DE VIE Vieille—De la marque Castillon, à vendre par S. TALAMON, 76 et 80 St. Louis
26 fev

CIRE—Blanchir les bougies à vendre par S. TALAMON, 76 et 80 St. Louis.
26 fev

ASSORTIMENT DE PECHE—Amorces de Limerick et de Kirby, lignes en soie, soie, chanvre et crin; hameçons; aussi, gros d'autre genre, vendus par REYNAUD & FALLON.
26 fev 34 Tchoupitoulas

USTENSILES DE CUISINE—Comprenant tous les objets nécessaires, et venant des meilleures manufactures et à vendre en magasin, par WM. A. RYAN, 46 Chartres
26 fev

CAPSULES, Tirailleurs et Poudre—Des meilleures fabriques Anglaises, étant quelque variété d'usitées de chasse, à vendre en magasin, par W. A. RYAN.
26 fev 46 Chartres

FOULS FINS—Caraïbes et Pistoets, à vendre en magasin, par W. A. RYAN.
26 fev 46 rue Chartres

OUTILS de Charpentiers—Un grand assortiment, à vendre par W. A. RYAN.
26 fev 46 Chartres

VARLOPES de Bédeau—Un grand assortiment, à vendre par W. A. RYAN.
26 fev 46 Chartres

USTENSILES de cuisine, comprenant tout ce qu'il y a de nécessaire à cette partie, fait tout expressément manufacturé et constamment à vendre par W. A. RYAN, 46, Chartres
26 fev

AUX MARCHANDS A COMMISSION—Les soussignés ont l'attention des marchands à leur grand assortiment de marchandises pour planteurs, qu'ils vendront à très bas prix. PERT & MORTON,
26 fev 39 Magasins.

INDIGO—25 serons Coracoa, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
26 fev 36, Vieille Levée.

SAVON—Caisses avec No. 1, de Boston, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
26 fev 30 Vieille Levée.

EAU DE VIE et Genièvre—En magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
26 fev 3 Vieille Levée

BLANCS de Baleine—400 caisses, des meilleures marques, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
26 fev 30 Vieille Levée

HUILE A VOILE de Sadena—A vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
26 fev 30 Vieille Levée.

ALUN, Sel d'Epsom, Couperose, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
25 fev 30 Vieille Levée.

PIANOS! Pianos!—Reçu des meilleures manufactures, trois superbes Pianos qui seront vendus à bas prix. Les acheteurs sont invités à examiner ces instrumens.
BUDDECKE, WOODS & Co
26 fev 98 Tchoupitoulas.

SEL—2000 sacs sel de Liverpool, cargaison du navire Elizabeth, à vendre par ROBERTS & HALL, 78 Magasins
26 fev

CHANDELLES—100 caisses blanc de baleine, 4, 5 et 6, en assortiment, en débarquement du navire Louisa, et à vendre par ROBERTS & Co. 7 Magasins
26 fev

HUILE & CORDE D'EMBALLAGE—220 pièces et rouleaux, qualité supérieure, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
26 fev 98 Tchoupitoulas

SUCRE de la Havane—19 caisses sucre blanc, à vendre pour clore une facture, par F. LAMPRE.
26 fev 37 Vieille Levée

A VENDRE par la soussignée 300 caisses sucre blanc, jaune et brun de la Havane, reçus à bord de la Havane, du Domingue, Java et Rio; 100 balles tabac Vuelta Abajo; 200 dite capes et tripes de Cuba; 10,000 cigares Regalias, &c. de marques différentes; 5 surons indigo, bonne qualité; 20 barils amidon et arrow-root.
FRANCIS LAMPRE,
26 fev 37 Vieille Levée

POMMES de Terre Françaises—500 paniers, en débarquement du navire South Carolina, à la Presse d'Orléans et à vendre par LEVI H GALE,
26 fev 93 Commune

CHAMPAGNE—110 paniers Champagne de Janney, en débarquement de South Carolina, à vendre par MESLE, BEYLLE & Co,
26 fev 79 Tchoupitoulas

VIN D'OPORTO—41 quartaux, vin de qualité supérieure en débarquement des navires Lucia, à vendre par MESNIL; BEYLLE & Co,
26 fev 79 Tchoupitoulas

COUVERTURES—50 balles couvertures françaises de toute qualité, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
26 fev—10 24 Bienville

PETITE POIX—300 boites et demi boites petite poix de la marque de Chesterin Jr et Boudet, de Lorschelle, reçue par le Bordeaux Packet, et à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
26 fev—10 24 Bienville

SARDINES—600 boites et demi boites sardines à l'huile de la marque de Chesterin Jr et Boudet, de Lorschelle et à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
26 fev—10 24 Bienville

NOIR ANIMAL—En poudre, en grain, et de cendres de 4 flacons, aux contenances des acheteurs. Cet article est fabriqué dans cette ville et est reconnu au supérieur, tant à celui importé qu'à celui manufacturé aux Etats Unis, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
26 fev—10 24 Bienville

LE soussigné annonce aux dames de cette ville qu'il vient de faire l'ouverture d'un bel assortiment de Jaconet, Bishtine, Organdi imprimés qu'il offre à vendre à bas prix. D. B MACARTY,
19 fev 229 Bourbon

VINS—250 barriques Vin rouge, de divers crûs, 150 barriles Vin blanc Haut Barsac, Graves et Sauterne à vendre par S. TALAMON,
24 fev 76 et 80 St. Louis

HUILE—300 paniers huile de Pomeil fin, en grandes et petites bouteilles; 90 dite dans en demi-stie, à vendre par S. TALAMON,
24 fev 76 et 80 St. Louis

BOUCHONS—de différentes qualités, à vendre par S. TALAMON,
24 fev 76 et 80 St. Louis

SALAISONS—Capres et olives marinées, à vendre par S. TALAMON,
24 fev 76 et 80 St. Louis

L'Economie est le chemin de la Fortune.
LES VIEUX HABITS SONT MIS A NEUF.
Rétablissement de Teinturier—Dégraisseur de Londres.

JOHN J. JACKSON, arrivant de Londres, informe respectueusement les habitans de la Nlle-Orléans et des environs, qu'il a loué le magasin No 26 rue de Camp, quelques portes avant la rue Poydras, dans le but de teindre, nettoyer, dégraisser et remettre à neuf tout habillement de cour
LES HABILLEMENS D'HOMMES,

Par un procédé tout nouveau. Tous les habits qui lui seront remis pour nettoyer ou teindre, seront rendus en moins de trois jours, et il s'engage à n'exiger pas plus de 50 pour cent de moins que les autres teinturiers de cette ville. Il ne fait aucune distinction des personnes qui lui donneront leurs habits, ils ne leur seront rien demandé.

Le soussigné a passé plusieurs années pendant son apprentissage à Londres, et en travaillant pour les Gardes du Corps et pour d'autres officiers, le mit à même de soigner un habillement et d'en connaître la nature, ce qui lui donne une grande supériorité. Il enlève les taches de toute espèce.

Les personnes qui font partie de compagnies militaires et dont les uniformes doivent être teints de temps en temps, sont invitées à mettre les talents du soussigné à l'épreuve.

Broches en or, en argent, épaulettes, &c. teints par le temps, sans en gâter les boutons et leur brillant primitif.

RABILLEMENTS DE DAMES, y compris coupe en soie, en satin ou en velours, teints et remis à neuf, dans le courant de la journée.

Comme le volumes, rideaux, tapisseries, dessus de lit, de soies, descentes de lit, étoffes de chemises, etc., nettoyés et teints, internent remis à neuf.

Beaucoup de personnes ayant l'habitude de mettre à neuf ou teindre leurs habillemens, tours tapis, etc. craignent d'être trompés par quelque novice; le soussigné assure ainsi que qu'une épreuve pour qu'on puisse apprécier son talent.

Le soussigné espère obtenir une part de patronage public.

☞ Tout ouvrage qui lui sera confié sera prêt à être remis et dûment fait dans les 48 heures qui suivront.
JOHN J. JACKSON.
13 nov.

L. DUPERRON
DOCTEUR DENTISTE,
No. 280, rue Bourbon,
Entre St. Philippe et Dumaine,

TIENT son cabinet ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, et dans les soirées de quatre à huit.
26 avril

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et un une soulagean ce, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorporellement avec les naturelles. Cette garantie est d'autant plus sûre que les résidents de devant dois mâcher exceptionnellement. Les autres ne pouvant se faire sur que par les propres ordinaires.

Le Dr. A. Lion a, depuis quelque temps, fixé sa résidence en cette ville, rue Royale No. 44, entre Bienville et Dauphine et est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche 4 mars

Nouveau Bureau de Placements.

Par J. B. CABOS.

No. 24, rue Jefferson, Nlle. Orléans.

DES colonies et maîtres d'hôtels pour un voyage de long cours, ou sur steamboats, désirent trouver de l'emploi

Il se présente également des garçons de buvette bien recommandés.

On désire prendre à loyer, dix personnes blanches ou de couleur, pour cuire, nettoyer, faire la cuisine, blanchir et repasser. De bons prix sont offerts, par des familles particulières.

Les personnes qui auront de l'emploi à offrir aux ouvriers ne auront pas le tout de payer pour s'inscrire.

Note.—Les ouvriers boulonniers ou de toute autre profession, peuvent s'adresser à M. CABOS, pour obtenir des pièces; comme aussi les personnes qui désirent employer des ouvriers et ouvrières—ou bien des domestiques, de l'un ou l'autre sexe. S'adresser au No. 24, rue Jefferson, de 10 heures à 2½, et de 4 à 6.

BOUTEILLES vides à vendre par AUGT. MOLIER, 90, St. Louis

CHAMPAGNE, Vermicelli et macaroni—400 paniers champagne, vermicelli et macaroni, à vendre par AUGTE. MOLIER, 90 St Louis

BOUCHONS pointus et non pointus—400,000 bouchons pointus et non pointus. A vendre par AUGT. MOLIER, 90 St Louis
4 fev

VINAIGRE blanc à vendre par AUGT. MOLIER, 90, St Louis
4 fev

HUILE d'olive de la meilleure qualité, à vendre par S. TALAMON, 76 et 80 St Louis
4 fev

COUVERTURES de trois points très lourdes, à vendre par bon marché pour clore une consignation par EUGENE ROCHEREAU & Co.
1 fev 17 et 19, rue St. Louis

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Les Filles de Bordeaux, 80 barriques vin rouge, pour famille, 25 tierçons vin blanc Sauterne, à vendre par P. LONGIS, 118 Royale.
10 fev

VINS—Reçu par les derniers arrivages—150 barriques vin de Rancha; 30 dite Lisbon; 50 dite Rodis 1840, 1 dite Rose, de 1839; 16 dite St. Julien; 10 dito Haut Brion; 40 pipes quart barriques vin de Sauterne; 400 caisses St Julien; 25 caisses Chateau Lafitte; 300 dito vin de Chateau Peyquem; 40 paniers champagne, de très bonne qualité, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co.
20 fev

AVIS—Messieurs J. C. STOUSE et SEBASTIEN DUTIT de ce jour.
1ch septembre 1844—6m CHARLES ODIER & Co

INDIGO—16 serons Caracas, en magasin et à vendre par HARVEY & COOLIDGE.
6 m 26 et 28 Gravier

CORDAGE—26 rouleaux, Etrangers Gravier, à vendre par HARVEY & COOLIDGE.
5 m 26 et 28 Gravier

MOUSSERAUX—20 barils de Rod No. 3, 20 dito dito No. 1, en magasin et à vendre par HARVEY & COOLIDGE.
5 m 26 et 28 Gravier

VINAIGRE—60 barils à vendre par S. TALAMON, 76 et 80 St Louis
26 fev

EAU DE VIE Vieille—De la marque Castillon, à vendre par S. TALAMON, 76 et 80 St Louis
26 fev

CIRE—Blanchir les bougies à vendre par S. TALAMON, 76 et 80 St Louis.
26 fev

ASSORTIMENT DE PECHE—Amorces de Limerick et de Kirby, lignes en soie, soie, chanvre et crin; hameçons; aussi, gros d'autre genre, vendus par
WM. A. RYAN, 46 Chartres
26 fev

USTENSILES DE CUISINE—Comprenant tous les objets nécessaires, et venant des meilleures manufactures et à vendre en magasin, par WM. A. RYAN, 46 Chartres
26 fev

CAPSULES, Tirailleurs et Poudre—Des meilleures fabriques Anglaises, étant quelque variété d'usitées de chasse, à vendre en magasin, par W. A. RYAN.
26 fev 46 Chartres

FOULS FINS—Caraïbes et Pistoets, à vendre en magasin, par W. A. RYAN.
26 fev 46 rue Chartres

OUTILS de Charpentiers—Un grand assortiment, à vendre par W. A. RYAN,
26 fev 46 Chartres

VARLOPES de Bédeau—En grand assortiment, à vendre par W. A. RYAN,
26 fev 46 Chartres

USTENSILES de cuisine, comprenant tout ce qu'il y a de nécessaire à cette partie, fait tout expressément manufacturé et constamment à vendre par
W. A. RYAN, 46, Chartres
26 fev

AUX MARCHANDS A COMMISSION—Les soussignés ont l'attention des marchands à leur grand assortiment de marchandises pour planteurs, qu'ils vendront à très bas prix. PERT & MORTON,
26 fev 39 Magasins.

INDIGO—25 serons Coracoa, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
26 fev 36, Vieille Levée.

SAVON—Caisses avec No. 1, de Boston, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
26 fev 30 Vieille Levée

EAU DE VIE et Genièvre—En magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
26 fev 3 Vieille Levée

BLANCS de Baleine—400 caisses, des meilleures marques, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
26 fev 30 Vieille Levée

HUILE A VOILE de Sadena—A vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
26 fev 30 Vieille Levée.

ALUN, Sel d'Epsom, Couperose, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
25 fev 30 Vieille Levée.

PIANOS! Pianos!—Reçu des meilleures manufactures, trois superbes Pianos qui seront vendus à bas prix. Les acheteurs sont invités à examiner ces instrumens.
BUDDECKE, WOODS & Co
26 fev 98 Tchoupitoulas.

SEL—2000 sacs sel de Liverpool, cargaison du navire Elizabeth, à vendre par ROBERTS & HALL, 78 Magasins
26 fev

CHANDELLES—100 caisses blanc de baleine, 4, 5 et 6, en assortiment, en débarquement du navire Louisa, et à vendre par ROBERTS & Co. 7 Magasins
26 fev

HUILE & CORDE D'EMBALLAGE—220 pièces et rouleaux, qualité supérieure, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
26 fev 98 Tchoupitoulas

SUCRE de la Havane—19 caisses sucre blanc, à vendre pour clore une facture, par F. LAMPRE.
26 fev 37 Vieille Levée

A VENDRE par la soussignée 300 caisses sucre blanc, jaune et brun de la Havane, reçus à bord de la Havane, du Domingue, Java et Rio; 100 balles tabac Vuelta Abajo; 200 dite capes et tripes de Cuba; 10,000 cigares Regalias, &c. de marques différentes; 5 surons indigo, bonne qualité; 20 barils amidon et arrow-root.
FRANCIS LAMPRE,
26 fev 37 Vieille Levée

POMMES de Terre Françaises—500 paniers, en débarquement du navire South Carolina, à la Presse d'Orléans et à vendre par LEVI H GALE,
26 fev 93 Commune

CHAMPAGNE—110 paniers Champagne de Janney, en débarquement de South Carolina, à vendre par MESLE, BEYLLE & Co,
26 fev 79 Tchoupitoulas

VIN D'OPORTO—41 quartaux, vin de qualité supérieure en débarquement des navires Lucia, à vendre par MESNIL; BEYLLE & Co,
26 fev 79 Tchoupitoulas

COUVERTURES—50 balles couvertures françaises de toute qualité, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
26 fev—10 24 Bienville

PETITE POIX—300 boites et demi boites petite poix de la marque de Chesterin Jr et Boudet, de Lorschelle, reçue par le Bordeaux Packet, et à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
26 fev—10 24 Bienville

SARDINES—600 boites et demi boites sardines à l'huile de la marque de Chesterin Jr et Boudet, de Lorschelle et à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
26 fev—10 24 Bienville

NOIR ANIMAL—En poudre, en grain, et de cendres de 4 flacons, aux contenances des acheteurs. Cet article est fabriqué dans cette ville et est reconnu au supérieur, tant à celui importé qu'à celui manufacturé aux Etats Unis, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
26 fev—10 24 Bienville

LE soussigné annonce aux dames de cette ville qu'il vient de faire l'ouverture d'un bel assortiment de Jaconet, Bishtine, Organdi imprimés qu'il offre à vendre à bas prix. D. B MACARTY,
19 fev 229 Bourbon

VINS—250 barriques Vin rouge, de divers crûs, 150 barriles Vin blanc Haut Barsac, Graves et Sauterne à vendre par S. TALAMON,
24 fev 76 et 80 St. Louis

HUILE—300 paniers huile de Pomeil fin, en grandes et petites bouteilles; 90 dite dans en demi-stie, à vendre par S. TALAMON,
24 fev 76 et 80 St. Louis

BOUCHONS—de différentes qualités, à vendre par S. TALAMON,
24 fev 76 et 80 St. Louis

SALAISONS—Capres et olives marinées, à vendre par S. TALAMON,
24 fev 76 et 80 St. Louis

L'Economie est le chemin de la Fortune.
LES VIEUX HABITS SONT MIS A NEUF.
Rétablissement de Teinturier—Dégraisseur de Londres.

JOHN J. JACKSON, arrivant de Londres, informe respectueusement les habitans de la Nlle-Orléans et des environs, qu'il a loué le magasin No 26 rue de Camp, quelques portes avant la rue Poydras, dans le but de teindre, nettoyer, dégraisser et remettre à neuf tout habillement de cour
LES HABILLEMENS D'HOMMES,

Par un procédé tout nouveau. Tous les habits qui lui seront remis pour nettoyer ou teindre, seront rendus en moins de trois jours, et il s'engage à n'exiger pas plus de 50 pour cent de moins que les autres teinturiers de cette ville. Il ne fait aucune distinction des personnes qui lui donneront leurs habits, ils ne leur seront rien demandé.

Le soussigné a passé plusieurs années pendant son apprentissage à Londres, et en travaillant pour les Gardes du Corps et pour d'autres officiers, le mit à même de soigner un habillement et d'en connaître la nature, ce qui lui donne une grande supériorité. Il enlève les taches de toute espèce.

Les personnes qui font partie de compagnies militaires et dont les uniformes doivent être teints de temps en tem